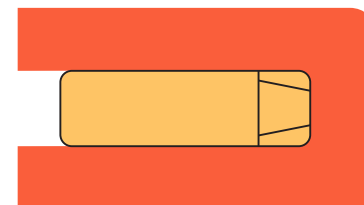


L'ajustement des miroirs et la sécurité — autobus scolaire



Un autobus scolaire est un véhicule massif dont la conception crée naturellement des zones d'invisibilité communément appelées angles morts. L'ajustement des miroirs permet d'éliminer la majorité des angles morts (sauf à l'arrière). Les conducteurs, avant chaque début de quart de travail, ont la responsabilité d'ajuster les miroirs afin d'optimiser leur champ de vision. L'ajustement des miroirs doit se faire selon la procédure décrite à l'annexe I, du Règlement sur les véhicules routiers affectés au transport des élèves (Décret 285, 5 mars 1997).



Procédure préalable

- Procéder à la ronde de sécurité pour s'assurer que les miroirs sont solidement fixés, en bon état et propres.
- S'assurer que les fenêtres et le parebrise sont propres et dégagés de tout objet pouvant réduire le champ de vision.
- Stationner le véhicule sur une surface plane.
- Ajuster le siège en position normale de conduite, attacher sa ceinture de sécurité et placer les mains sur le volant.
- Une fois le siège réglé, maintenir cette position pour l'ajustement des miroirs.

Les miroirs obligatoires sur un autobus scolaire

Les autobus scolaires doivent être munis de 3 ensembles de miroirs, intérieurs et extérieurs.

Extérieur

ENSEMBLE A

A-1 Deux rétroviseurs latéraux convexes

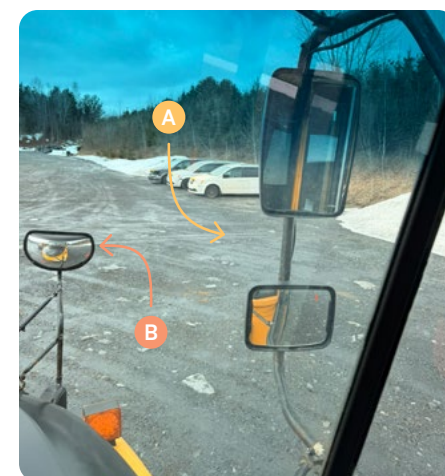
A-2 Deux rétroviseurs latéraux plats (seuls rétroviseurs permis pour la conduite)

ENSEMBLE B

B Deux antévisseurs convexes

Intérieur

C Un rétroviseur intérieur



Les miroirs, ils reflètent la sécurité.

Procédure d'ajustement des miroirs

Un bon ajustement des miroirs permet d'avoir une vue continue et complète des angles morts sur l'avant et sur les deux côtés du véhicule. La zone de danger doit être entièrement visible par le chauffeur.

Dans ce but, il faut effectuer l'ajustement à l'aide de 5 cônes d'au moins 30cm de haut, identifiés de A à E, qui servent de repères visuels, tel que décrit dans le «Test des cônes» de la Norme de sécurité des véhicules automobiles du Canada (NSVAC) 111.

Cette méthode requiert l'aide d'une autre personne qui positionne et déplace les cônes jusqu'à ce qu'ils soient vus par le conducteur dans les miroirs. L'utilisation des cônes permet également de tracer un gabarit visuel au sol qui facilitera les ajustements ultérieurs.

Il est recommandé de commencer l'ajustement des miroirs par les antévisseurs se trouvant à l'avant du véhicule (ensemble B). Ensuite, il faut ajuster les rétroviseurs latéraux convexes (ensemble A-1), et terminer par les rétroviseurs plats (ensemble A-2).

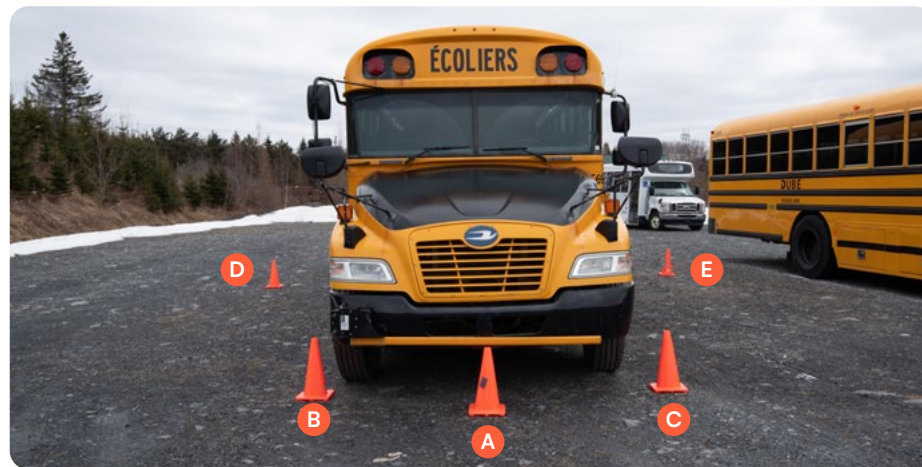


Ce test s'effectue en différentes étapes :

ÉTAPE 1 Position de départ des cônes

Placer les cônes selon cet ordre

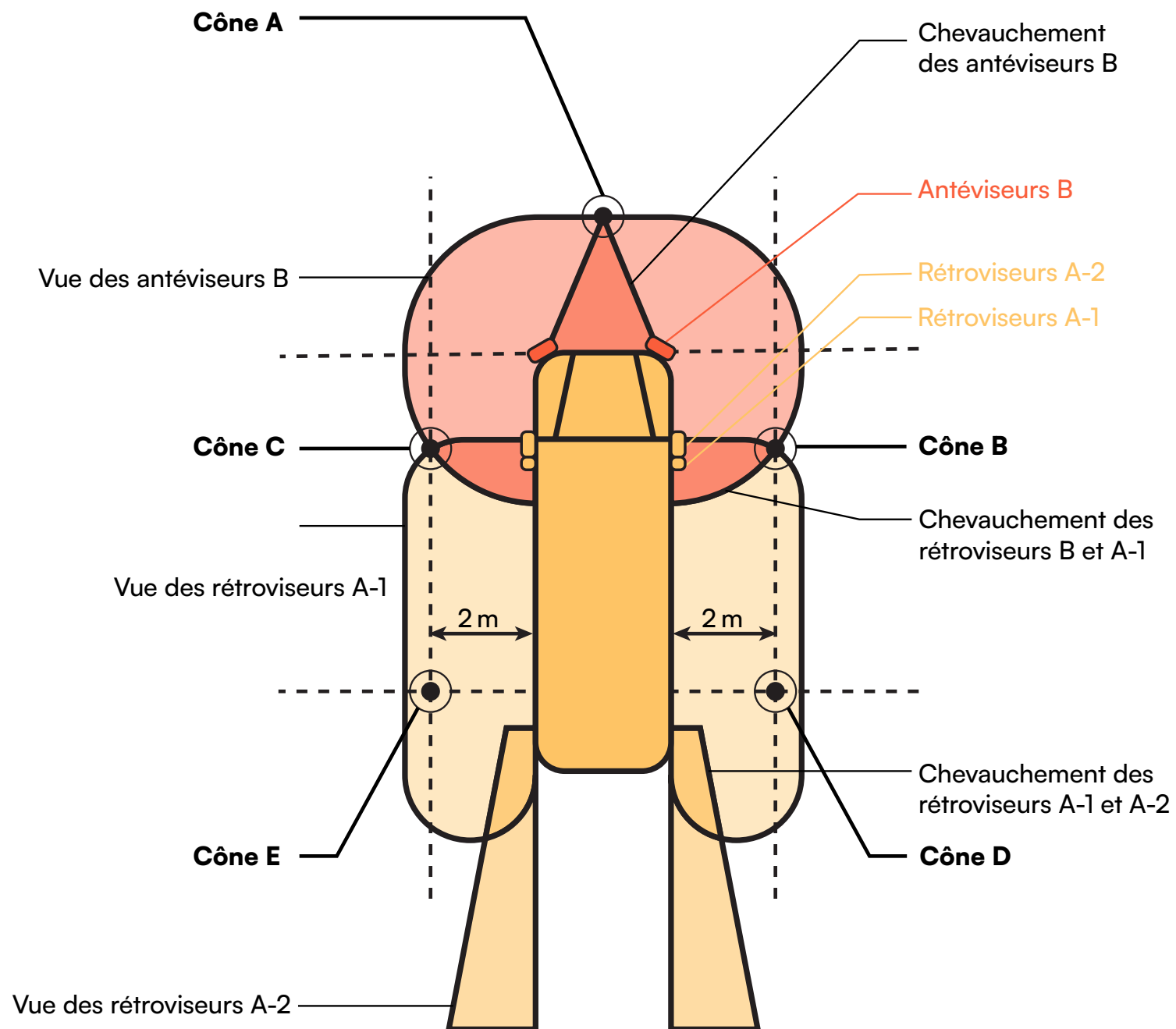
1. Cône A en avant et au centre du pare-chocs.
2. Cônes B et C de chaque côté de l'aile du pare-chocs avant.
3. Cônes D et E de chaque côté de l'essieu arrière à 2 m du véhicule.



ÉTAPE 2 Trouver le point de vision directe en avant de l'autobus

1. Reculer le cône A jusqu'à ce que le conducteur voie directement le cône de son poste de conduite.
2. Le cône A doit être vu par le conducteur dans les deux antévisseurs.





ÉTAPE 3 Définir les zones de chevauchement des vues avant et latérales

1. Éloigner les cônes **B** et **C** des ailes avant du véhicule.
2. Déplacer les cônes vers l'essieu avant jusqu'à ce qu'ils soient visibles dans les miroirs latéraux convexes.



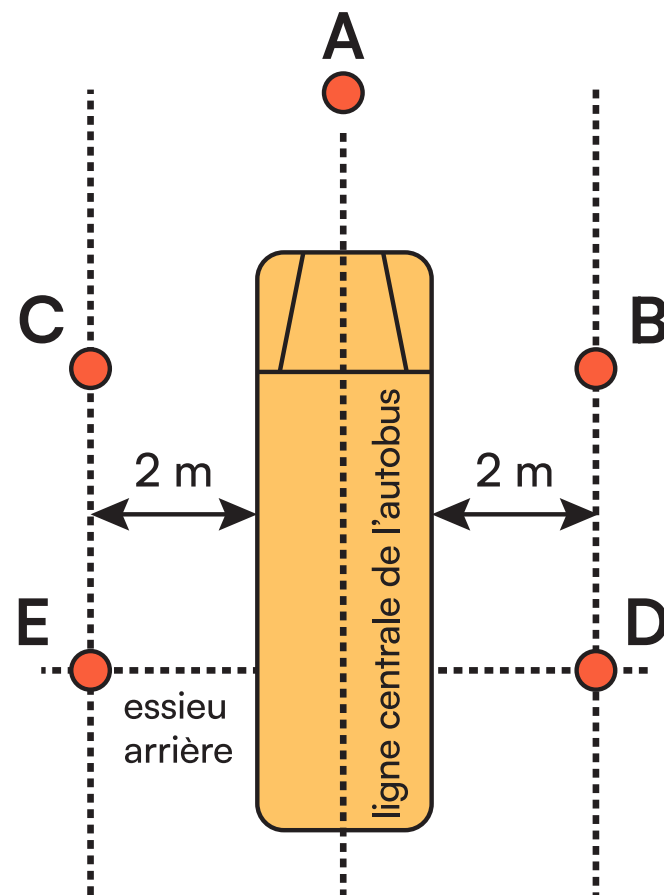
ÉTAPE 4 Position finale des cônes après validation



Recommandations pour l'angle mort arrière

- L'angle mort à l'arrière de l'autobus scolaire n'est pas couvert par les ensembles de miroirs exigés par les normes gouvernementales. Il est toutefois possible de mettre en place des moyens de prévention afin de réduire les risques. Par exemple : Minimiser les manœuvres de recul dans les cours d'école
- Exécuter les manœuvres de recul à l'aide d'un signaleur.
- Installer une caméra de recul.

Afin de confirmer l'ajustement adéquat des miroirs, le tableau 2 décrit ce qui devrait être vu par les différents ensemble de miroirs.



Ajustement des miroirs et validation par le «Test des cônes»

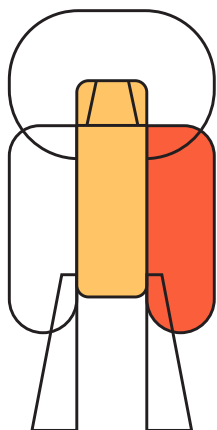
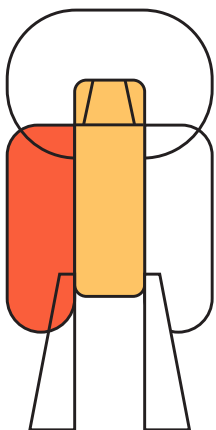
ENSEMBLE A-1 ARÉTROVISEURS LATÉRAUX CONVEXES

Ce qu'il faut voir

Le côté de l'autobus, à partir de l'aile avant jusqu'à l'essieu arrière | Le sol entre les deux essieux jusqu'à deux mètres du véhicule.

Chevauchement des vues obtenu par la vue des cônes dans les miroirs

Côté conducteur : cônes C et E | Côté porte passagers : cônes B et D



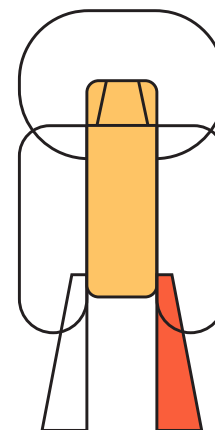
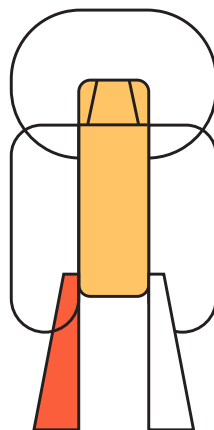
ENSEMBLE A-2 RÉTROVISEURS LATÉRAUX PLATS

Ce qu'il faut voir

Le trafic arrière | Le côté de l'autobus à partir de l'essieu arrière | Le sol | L'horizon au milieu du miroir.

Chevauchement des vues obtenu par la vue des cônes dans les miroirs

Aucun cône



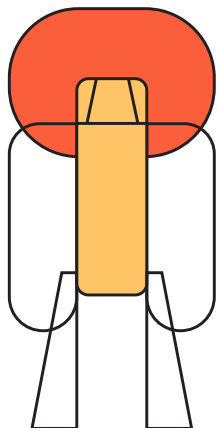
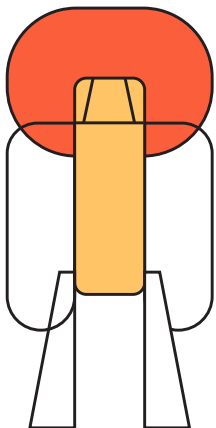
ENSEMBLE B ANTÉVISEURS

Ce qu'il faut voir

Le sol devant le pare-chocs jusqu'à un point de vision directe à l'avant du véhicule (cône A) | Le sol du côté droit et gauche, jusqu'à deux mètres du véhicule | Les deux ailes avant de l'autobus, jusqu'à l'essieu avant | L'horizon pour un maximum d'un tiers du miroir.

Chevauchement des vues obtenu par la vue des cônes dans les miroirs

Côté conducteur : cônes A et C



RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

Ce qu'il faut voir

Tous les sièges passagers | La porte de secours à l'arrière du véhicule



Conseil de sécurité

Pour augmenter la sécurité des passagers, le conducteur peut compter les élèves lorsqu'ils débarquent, pour s'assurer qu'ils sont tous sur le trottoir avant de repartir.

Références législatives et normatives

Code de la sécurité routière

Règlement sur les véhicules routiers affectés au transport des élèves, chapitre T-12, r. 17.

Règlement sur la sécurité des véhicules automobiles (C.R.C., ch.1038).

Norme de sécurité des véhicules automobiles du Canada (NSVAC) 111.

Norme canadienne CSA D250:F22 Autobus scolaires. Les parties de la norme qui ont été consultés sont l'annexe A, et les articles A.1, A.2 et A.3.1.

La publication de Transport Canada, Ajuster les miroirs d'autobus scolaires pour augmenter la sécurité.